

**Présents :** Mesdames Sophie BOREL, Valérie SIMOENS, Nathalie VEHIER, Isabelle VEYRET et Marie-Pierre VEYRET Messieurs Patrice FERROUILLAT, Geoffrey GIRARD, Claude BOREL, Yann CURTET, Julien DOLIN, Éric THEIL, Grégory REYNAUD-DULAURIER, Bernard TARRADE

**Absents et Excusés** Bastien MICHALLET, Frédéric DUPUIS

Début de la séance : 20h00

Le compte rendu de la séance du 14/09/2020 est validé à l'unanimité des membres présents

### **I/ Prêt relais Banque Postale**

(Délibération n°2020/34)

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'un financement par emprunt est nécessaire pour le financement de la chaufferie bois dans l'attente du versement des subventions attribuées par le Département de l'Isère et par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Une offre de la Banque Postale a été reçue en mairie, pour un montant d'emprunt de 150 000€ pour une durée de 2 ans à un taux d'intérêt de 0,40%. La périodicité de remboursement sera trimestrielle.

Au vu de la consultation, il est proposé aux membres du conseil municipal de retenir la proposition de la Banque Postale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à réaliser auprès de la Banque Postale un emprunt pour pré financement de la chaufferie dans l'attente du versement des subventions d'un montant de 150 000€, et dont le remboursement s'effectuera par trimestrialités, en 2 ans, au taux fixe de 0,40%, avec 200€ de frais de dossier.

### **II/Achat de parcelles dans le cadre de l'ENS des Gorges du Nan**

Monsieur le Maire informe que dans les parcelles cadastrées A 367, A 368 et A 371 qui se situent dans la zone de préemption dans la zone d'observation de l'ENS des Gorges du Nan sont à vendre dans le cadre de la succession Crêt. Il propose aux membres du conseil municipal de les acquérir et de déposer une demande de subvention auprès du Département pour la réalisation de cet achat.

Il rappelle que l'acquisition de ces parcelles est subventionnée à hauteur de 93.39% par le Département dans le cadre de l'ENS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide d'acquérir ces parcelles et charge Monsieur le Maire de mener à bien ce projet.

### **III/Réception des travaux chaudière bois et mise en service**

Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux de la chaufferie sont achevés, sa mise en route a eu lieu ce jour et la réception des travaux se fera le 14 octobre.

Fin de séance à 22h30

Prochaine réunion prévue du conseil municipal le mercredi 09 novembre à 20h00